

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE	
Un an	\$ 3.00
Six mois	2 00
Trois mois	1 50
Quatre mois	1 00
L'abonnement est strictement payable d'avance.	
EDITION HEBDOMADAIRE	
Un an, au comptant, d'avance	\$ 1 0

L'ELECTEUR

JOURNAL DU SOIR

BUREAUX : 90-92 Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec

ERNEST PACAUD,

Editeur-propriétaire

TARIF DES ANNONCES

Première insertion (par ligne, 48 h)	\$0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours	0 05
Trois fois par semaine	0 03
Deux fois par semaine	0 02
Une fois par semaine	0 01
Avance, annonces, mariages, etc.	0 25
Toutes lettres, communications, etc., ayant rapport aux affaires d'administration, doivent être adressées à M. Ernest Pacaud, 90-92 Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec, et toutes communications au journal, à la rédaction, doivent être adressées à M. Ernest Pacaud.	

L'ELECTEUR

Edition du midi

QUEBEC, 5 AOUT 1895

LA SITUATION

Le *Moniteur* de Lévis, l'organe de MM. Angers, Belleau et Landry, s'exprime ainsi en parlant des négociations que le gouvernement vient d'entamer avec Manitoba :

« Nous ne croyons pas que Mgr Langevin, l'évêque catholique en soit décidé à accepter un compromis avec Manitoba, à moins qu'il n'ait la garantie que cette province cessera à l'avenir de persécuter la minorité catholique et que le compromis reconnaîtra et maintiendra le droit des catholiques aux écoles séparées. C'est ce qui a fait la base des revendications des catholiques jusqu'ici, c'est pour cela que Mgr Taschê a combattu pendant de si longues années et qu'il a fait ainsi que plusieurs hommes publics les plus grands sacrifices. Il est impossible de reculer jusque là aujourd'hui, et accepter un tel compromis, c'est certainement commettre une faute dont notre évêque ne peut se rendre coupable. »

Le *Moniteur* a parfaitement raison.

Il n'y a pas de doute que les catholiques devraient obtenir tout ce qu'ils demandent, le parce que le plus haut tribunal de l'empire le leur a accordé ; 2^o parce que le gouvernement fédéral s'est engagé, au nom de la couronne, à exécuter dans son intégrité le jugement du conseil privé ; 3^o parce que ce qui est demandé par les catholiques et leur a été accordé par l'autorité judiciaire ne viole les droits d'aucune autre race ou d'aucune autre religion, mais ne serait que la restitution de ce qui leur appartenait déjà par la loi et dont ils ont été injustement et illégalement dépouillés.

Tout cela est vrai, très vrai. Mais soyons pratiques. Le gouvernement ne veut pas exécuter le jugement du Conseil Privé et la députation conservatrice catholique ne peut pas le contraindre, de peur de lui nuire parmi les évangéliques.

En ce moment, ministres orangistes et ministres catholiques délibèrent pour trouver une issue afin d'échapper, à la faveur de quelque prétexte, à l'obligation de se conformer au jugement du Conseil Privé. Et en cela ils ont l'approbation de leurs partisans qui forment la majorité au Parlement.

Que faire alors ? Tenir un nouvel assaut à la prochaine session ?

Mais on ne s'imagine pas assurément que MM. Ouimet et Caron qui sont restés au ministère par la porte de derrière, sachant que le *remedial order* ne serait jamais exécuté, démissionneront de nouveau ! Et la députation conservatrice catholique ne se résoudra-t-elle pas ?

Oh ! là là. Après avoir tiré une demi douzaine d'hommes de cuir, il ne reste plus que des *chomages* qui, pour un peu d'or, auraient volontiers tiré sur la corde qui égarait les patriotes mourant sur l'échafaud en 1837 pour la conquête de nos libertés constitutionnelles.

Et les torys irlandais catholiques ? Ah ! là ! nous parlons pas plus. Ce sont les frères de ces irlandais qui, pour un peu d'or orangiste, viennent de poignarder leurs libérateurs et retarder de 25 ans l'émancipation de leur patrie.

La presse et les scandales

Sous ce titre, le *Corrier du Canada* publiait samedi les remarques suivantes :

« Ce serait drôle, si ce n'était pas si décourageant, de voir l'attitude d'une certaine partie de la presse sur les meurtres scandaleux comme celui de cette semaine. D'un côté on exprime des regrets et l'on se demande la raison de cette recrudescence du mal, et de l'autre on continue à nourrir la jeunesse de toutes sortes de détails immoraux. L'émotion causée par la tragédie de la rue Bonsecours n'est pas apaisée que l'on offre au public dans tous ses détails écœurants une scène semblable qui s'est déroulée à Paris. Et l'on croit que c'est avec de semblables exemples que l'on arrivera à imposer le respect et la dignité parmi la jeunesse. »

Nous enregistrons ces remarques de notre confrère. Que de fois des pères de famille nous ont exprimé leur chagrin de voir ainsi la presse déjouer tous leurs efforts pour cacher aux enfants les choses possibles à leurs vices et les misères de cette pauvre vie.

Notons bien que nous ne nous considérons pas nous-mêmes indémunis de tout blâme à ce sujet. Nous nous efforçons d'éviter l'écueil ; il est possible que nous n'y réussissions pas toujours.

Cela ne saurait, dans tous les cas, nous enlever le droit d'admettre l'existence du mal et de suggérer le remède.

D'abord, il est admis que notre public, ici comme ailleurs, est friand de littérature raisonnée.

Supposons le cas de deux journaux placés dans les mêmes conditions, dont l'un publierait chaque jour un chapitre de l'imitation de Jésus-Christ ou du Devoir du Chrétien et l'autre un récit épique d'un drame Gauthier-Consigny, avec illustration représentant le lit et la victime, à domine le plancher, etc. (comme cela s'est vu l'autre jour.)

Dans un an, le premier sera en faillite et le second sera riche et prospère.

C'est par ce dernier procédé que certains journaux de Montréal battent monnaie et argumentent leur clientèle.

Que faire dans les circonstances ?

« Le mal de l'un ne justifie pas le mal de l'autre, dirait-on. »

« Laissez aux journaux à sensation les réclames dénués et malsains qui empoisonnent l'imagination de crimes et de vices. Donnez, au contraire, en ne servant à vos lecteurs d'une littérature saine et les portant au bien. »

Tout cela est vrai et juste comme doctrine, mais il ne faut pas l'appliquer d'une façon injuste.

Il serait injuste d'exiger d'un éditeur de journal de souffrir pécuniairement en faisant son devoir et de ne pas inquiéter son voisin qui ne le ferait pas.

Le vrai remède, si tous les journalistes ne veulent pas signer un engagement, c'est de faire adopter une loi pour limiter les licences de la presse.

Il y a bien une loi qui permet de confisquer l'entrée du pays toute littérature immorale. Il y a bien une loi qui atteint celui qui vend de mauvais livres. Pourquoi n'y en aurait-il pas une pour empêcher la presse de broder des romans sur des cas de divorce, de viol, de séduction, etc. ?

Voilà le vrai et seul remède au mal que toutes les personnes vraiment honnêtes déplorent en ce moment.

Comment on entend le journalisme

Le *Canada* relève dans son dernier numéro le passage suivant de notre rapport de l'assemblée de St Jean :

« Et quand M. Langevin est venu à parler de l'attitude de nos représentants dans le ministère fédéral, la manière dont il a parlé de M. Angers, comme l'ont fait du reste les deux autres orateurs, « a fait comprendre aux conservateurs qu'il n'y a plus chez nos chefs d'acrimonie personnelle, si explicable qu'elle soit, quand il s'agit de défendre une cause nationale par l'union de nos forces et de nos volontés. »

Puis l'organe conservateur ajoute : « Ils avalaient toutes les avances, ils obéissaient tout, pardonnaient tout, ces bons libéraux, pour arriver au pouvoir. »

Vraiment, nous nous sentons humiliés, quand nous voyons les devoirs et les responsabilités du journalisme, interprétés de cette façon.

Le premier devoir d'un journaliste, suivant nous, est de résister à tout sentiment de rancune, de vengeance ou d'intérêt privé et de n'avoir en vue que l'intérêt public. Quelle autorité pourrait avoir un journal qui, lorsqu'un homme public fait son devoir, dénaturerait ses actes et l'insulterait parce que cet homme public ne serait pas en bonne intelligence avec son propriétaire ?

Il est impossible de persécuter un homme avec plus de féroacité que l'hon. M. Angers n'a persécuté le propriétaire de l'*Electeur* depuis plus de trois ans.

Et cependant, nous croirions insulteur notre public et nous aurions honte de nous-mêmes, si au lieu d'apprécier la conduite de M. Angers avec justice et impartialité, nous cédions à un mesquin sentiment de rancune pour fausser le jugement de l'opinion publique.

Le *Canada* trouve cela dégradant. Nous espérons, pour l'honneur du journalisme, qu'il y en a peu parmi nos confrères qui sont de son avis.

L'organe de l'hon. M. Ouimet prête un motif sordide à notre impartialité. « Nous oublions tout, pardonnons tout, pour arriver au pouvoir. »

Est-il possible d'être plus borné ? Qui a jamais cru que l'hon. M. Angers travaillât à l'avancement du parti libéral ? Y a-t-il un homme sérieux qui ne comprenait pas, à l'heure qu'il est, que M. Angers a adopté la seule attitude qui fut de nature à sauver le parti conservateur ?

La *Verité* accusait beaucoup de flair quand elle disait l'autre jour : « Il est facile de prévoir que cet acharnement à se cramponner quand même au pouvoir sera la ruine du parti conservateur fédéral dans la province de Québec. Il n'y avait qu'un moyen pour lui de sauvegarder son honneur et son prestige, tout en conservant à la minorité manitobaine quelque espoir d'obtenir justice, c'était de rester dans la position digne et imposante qu'il avait prise pendant trois jours et que seul, on peut le dire, M. Angers a su garder. En se reliant presque tous au parti de M. Ouimet et Caron, ces héros de la rancune, les chefs, députés et journalistes conservateurs ont opéré la ruine de leur parti et rendu possible l'arrivée au pouvoir de M. Laurier. »

Actualités

Le beau temps a été de courte durée. A cinq heures samedi, la pluie recommença pour se continuer une partie de la journée d'hier.

Aujourd'hui encore, le temps est sombre et il tombe une pluie fine.

Des dépêches de Shanghai en date du 3 et du 4 août annoncent un massacre de chrétiens qui aurait eu lieu à Kucheng, en Chine. Dix personnes auraient été tuées. L'indignation des résidents européens et américains est intense. Les victimes sont des chrétiens. On fait des assemblées pour protester contre le manque d'énergie de la part des autorités et pour demander réparation et châtiment des coupables.

Un correspondant du *Canard* qui avait été envoyé en Alsace-Lorraine pour faire un compte-rendu des fêtes commémoratives de la conquête de cette province, par les allemands en 1870, a été arrêté et doit être expulsé du territoire.

Il se fait un mouvement dans la haute société officielle d'Angleterre pour que le duc de Cambridge soit appelé à remplacer le duc de Cambridge au poste de commandant en chef de l'armée anglaise, qu'il est sur le point d'abandonner.

Il se fait un mouvement dans la haute société officielle d'Angleterre pour que le duc de Cambridge soit appelé à remplacer le duc de Cambridge au poste de commandant en chef de l'armée anglaise, qu'il est sur le point d'abandonner.

Il paraît que c'est encore la royauté qui lutte pour défendre ses privilèges qui s'en vont petit à petit.

La reine elle-même serait à la tête de ce mouvement. Elle a pour s'autoriser dans cette prétention l'opinion d'hommes d'Etat tels que le duc de York, le prince Consort, sir Robert Peel, lord John Russell, lord Palmerston, lord Beaconsfield qui pensaient que le chef de l'armée anglaise devait être un prince proche parent du souverain.

La cour exerce une grande pression sur le duc de Devonshire pour le faire renoncer à la recommandation de sa propre commission. La reine a adressé à lord Salisbury et au duc de Devonshire, un mémoire exprimant ses vœux sur l'armée. Elle irait même jusqu'à s'adresser à son petit fils, l'empereur d'Allemagne, pour lui faire comprendre que l'indulgence de la royauté anglaise sur son armée ne doit pas être comprise que celle de l'empereur allemand sur la sienne, et pour l'amener indirectement à user de son influence auprès du gouvernement britannique pour le faire acquiescer aux vœux de Sa Majesté.

Par un vote de 70 contre 59 le parlement belge a voté samedi une loi rendant l'éducation religieuse obligatoire dans les écoles.

Nous lisons dans le *Cultivateur* : « Sir Adolphe Caron remplit les fonctions de premier ministre, en l'absence de M. Bowell. Parions que ce hochet l'ennuierait. Sa fortune politique n'a jamais eu d'autres bases que l'appât et la courtoisie. Il ne sait point parler, il ne sait point écrire, il ne sait point penser — il ne sait rien ! Et voilà bientôt quinze ans qu'il est ministre. En vérité, il semble parfois qu'il suffit d'être peu de chose pour être beaucoup en ce pays ! »

Sir Adolphe se frotte les mains d'aise à la pensée du « tremblement » qu'il remportera sur M. Angers en le poussant hors du cabinet, où il gènerait ses manœuvres.

Il a pour lui les torys. C'est l'homme qui leur convient.

Une dépêche de Winnipeg au *Times*, de New York, parle d'une crise politique imminente au Manitoba.

M. Bowell se serait entendu avec le lieutenant-gouverneur Schultze pour renvoyer le cabinet Greenway et le remplacer par des amis qui ne feraient rien pour les catholiques, mais qui au moins promettent de faire quelque chose. Ce qui permettrait de passer les élections à la faveur de ce compromis.

Nous ne savons pas ce qu'il y a de vrai dans cette dépêche. Une chose certaine cependant, c'est que nous assisterons l'ici à quelques mois à bien des événements importants.

C'est avec chagrin que nous avons appris la mort de madame Pouliot, l'épouse de notre excellent ami, M. Charles Eugène Pouliot, ancien député de Témiscouata.

Madame Pouliot était souffrante depuis longtemps. L'année dernière, M. Pouliot emmena sa jeune épouse en Europe et séjourna quelques mois en Bavière dans l'espoir qu'un climat si clément la guérirait.

Tout fut inutile. La maladie était incurable. Les funérailles auront lieu demain matin à Fraserville.

Toutes nos sympathies à M. Pouliot et à sa famille.

Le nombre des enfants noyés, cette année, est quelque chose de vraiment pénible. Il n'y a pas à le nier, dans la plupart des cas, c'est la faute des parents.

Quand on songe qu'il y a des parents qui permettent à des bambins de dix ans de sortir seuls en canot ou d'aller jouer le soir sur les quais.

L'effroyable tempête dont nous donnons la description samedi s'est aussi fait sentir à la Nouvelle-Ecosse, d'une façon désastreuse.

De toutes les places d'eau du bas du fleuve on nous écrit que depuis dix jours il y a fait un temps glacial.

On chauffe les poches comme en hiver et les dames portent leurs pelletteries.

Les cultivateurs disent que les dernières pluies ont fait énormément de bien aux récoltes.

Si les eaux du St Laurent en haut de Québec continuent à baisser dans la même progression que depuis deux ans, il n'y a pas de doute que dès l'an prochain les gros steamers ne pourront prendre à Montréal que des demi cargaisons qu'il devront compléter ici.

Quelques-uns ont même commencé cette année.

Un comité vient de se former dans le Michigan pour élever un monument au découvreur Marquette, à St Ignace, dans cet état.

Les ouvriers de Québec se proposent de faire une ovation à l'hon. W. Laurier le jour de la Fête du Travail, le mois prochain.

On a tort, suivant nous, d'annoncer comme devant porter la parole devant les assemblées publiques, des orateurs qui ne doivent pas y assister.

Il s'en suit, quelle soit la valeur des orateurs présents, un désappointement qui mécontente à bon droit le public.

On s'en prend toujours aux journaux dans ces cas là. C'est une injustice. Les journaux ne font que publier les avis que leur fournissent les comités d'organisation.

Que commissions nous, nous, des réponses faites aux invitations de porter la parole ?

Plusieurs députés de la région de Québec se proposent de partir par le bateau de mercredi après-midi pour Sorel afin de prendre part, le lendemain, à la grande manifestation libérale qui sera présidée par l'hon. W. Laurier.

Nous comprenons la peine bien légitime de parents dont la fille tombe victime d'un meurtrier.

Mais, de là à dire que Céline Consigny, assassinée par un jeune homme de la circonstance que l'on voit « faisant la joie et l'orgueil de sa famille », comme le dit la presse, c'est un peu fort.

Démangeaisons de la peau

En trois applications

LA POMMADE SOLARI

guérit les démangeaisons de la peau les plus obstinées. Prix 50c la boîte. Expédiée par la maille sur réception de 55c.

Dépôt général

PHARMACIE LARUE

Coin des rues Saint-Joseph et de l'Eglise

Téléphone 2181

(4 mai-14)

STERILISATEUR

\$2.50

Le seul recommandé par la faculté médicale

J. EMILE ROY

PHARMACIEN

Coin des rues St-Jean et St-Stanislas.

Téléphone 624

14 juin

GRANDE VENTE A SACRIFICE POUR LE MOIS DE JUILLET

La Maison Robitaille, Frère & Cie offre à ses pratiques et au public en général une grande vente à bon marché pour le mois de juillet.

Cette vente spéciale est faite dans le but de faire place aux importations d'automne.

Inutile d'énumérer ici les marchandises que nous offrons, car toute la balance de notre dernière importation doit y passer et nous attirons spécialement l'attention des acheteurs sur le fait que toutes les balances de pièces, coupons, etc., seront sacrifiées à vils prix.

Nous rappelons ici que quand nous avons promis nos ventes à réductions nous avons tenu notre promesse ; ainsi, ne craignez pas d'être trompés et venez tous profiter de cette bonne aubaine.

ROBITAILLE, FRERE & CIE

NO 207 RUE ST-JOSEPH

HATEZ-VOUS ! HATEZ-VOUS !

Hâtez vous de venir faire votre choix au

SYNDICAT DE QUÉBEC

2000 verges Soie de couleur coûtant 75c vendues pour 19c.
3000 verges Châlis noir et demi-dentil et dans toutes les couleurs pour robes et matinées, sont vendus au quart du prix coûtant.

BAS ! BAS ! BAS !

Au-delà de 750 doz, bas cachemire noir coré et uni, pour dames et enfants, que nous offrons à moitié prix. Venez voir et profitez du bon marché.

SYNDICAT DE QUÉBEC

Coin des rues St-Joseph et de la Couronne

Un seul prix

Bloc Hulton

L. B. GERVAIS & CIE

Propriétaires du comptoir de musique moderne

130 RUE ST-JOSEPH

Tiennent constamment les meilleures marques de Pianos, Orgues, harmonium et Vocalion pour église. Romances françaises, une spécialité.

Machines à coudre New Williams, Raymond et Singer. Machines à laver et à tordre.

Conditions les plus faciles

27 juin-1 an.

Demandez la célèbre farine

"CASTOR"

Préparée par William Carrier

Depuis vingt ans elle a toujours été reconnue pour la meilleure et aucune de ces nouvelles fabrications ne peuvent l'approcher. Elle est en vente chez tous les bons épiceries en paquet de 5 livres et 10 livres.

AVI : Apaisé fait de nouveaux arrangements avec mon agent le continuera à livrer la farine préparée CASTOR à domicile et la vendra au même prix qu'à mon magasin.

N'oubliez pas de demander la farine préparée CASTOR préparée par

W. M. CARRIER

Marchand en gros

Farine, Grains et Foin en ballots, le tout à des prix qui défient toute compétition

102-104-103 Rue Dalhousie

Téléphone 52

6 juillet 171-1m. 36 p.s.

Pour un mois seulement

GRANDE VENTE AU COMPTANT

10 Pour Cent DE REDUCTION !

Venez et voyez notre grand assortiment de chaussures. Rappelez-vous que cette vente à bon marché ne durera qu'un mois à partir du 1^{er} août.

William Jacques, rue Buade

3 août

MILITAIRE Les officiers, sous-officiers et Soldats de la Batterie de Campagne sont priés de s'assembler au Drill Shed lundi soir, le 5 courant. Les uniformes seront distribués.

Les Anémies feront bien de se rendre immédiatement parce qu'il y a plusieurs applications.

Par ordre T. L. BOULANGER, Major Commandant

24-31.

F.A. MERCIER NOTAIRE 46- Rue Dalhousie -46 Bâtisse de la Cie du Richelieu Argent à prêter sur hypothèque à la ville et à la campagne

Papier à mouches de toutes sortes,

Eponges de tout prix,

Peaux de chamois de toute grandeur,

Eaux minérales Carabana, Contrexville, Vichy,

Hunyadi Janos, Friedrichshall, Vittel

Etc, Etc.

CHEZ

J. E. LIVERNOIS

PHILODONTE

DU DR POURTIER

Donc, agréable, d'un emploi facile, le PHILODONTE repère les injures du temps et fait voir une bouche jeune et fraîche au milieu des rides du visage. C'est un dentifrice dont le parfum est exquis et il nettoie les dents sans leur nuire en aucun cas.

Dépôt général chez

W. Brunet & Cie - - - St. Roch, Québec

Pharmaciens en gros et en détail

JOB ! JOB ! JOB

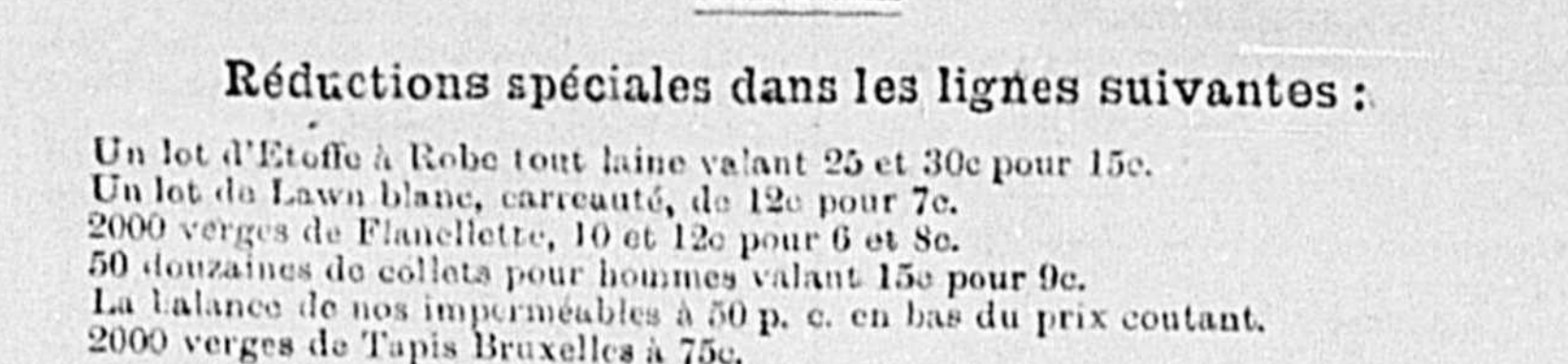
GRANDE OUVERTURE DE JOBS

AU SOLEIL

Lundi prochain le premier juillet

1^o Le plus grand job de bas de couleur, 375 doz, de magnifiques bas à 10c la paire.
2^o Quatre grands jobs de bretelles 5c, 9c, 10c et 15c, valant de 25c à 50c.
3^o Deux grands jobs de chemises et caleçons pour hommes, 23 et 35c.
4^o Plusieurs jobs de tweed à habillement. Aussi un très grand assortiment de tweeds à pantalons et à habillement, les nouveaux patrons et les plus jolis nuances.

Tweed anglais et écossais des meilleures qualités. Venez voir notre assort



Téléphone 145 Un seul prix
F. SIMARD 137 RUE SAINT-JOSEPH

ALFRED ROBITAILLE

Est le seul manufacturier de vinaigre

— DEPUIS —

Montreal — Halifax

"PHE NO-BANUM"

Considéré par les médecins et les dentistes comme la plus importante découverte. En vente chez tous les pharmaciens, avec instruments, 25 et 50 cents.

MAL DE DENTS
Brûlures, Coupures

CHOIX EXCEPTIONNEL
d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
— CHEZ —

HUDON, PARADIS & CIE, 93-95 rue St-Jean

HARMONIUMS de la maison Doherty.
VIOLENS, FLUTES, ETC.

427 Dans le moment un choix exceptionnel d'**Harmoniums de seconde main**
À vendre à tout prix.

MM. Hudon, Paradis & Cie ont aussi l'agence exclusive pour le district de Québec des célèbres machines à coudre

NEW-WILLIAMS ET DAVIS



5
aces.
même manuf
SS
INT F

BUUCREY

41



machines a
— 11
Les
t pieds 6 p
., molsonneus
W.

célebre f...
de 5 pieds
simples, ration
8.



TE
 Co
 nnel faucheu-
 le plus du mar-

plus

— Trois ou quatre jours seulement.

— Vous partez seul ?

— Non ! Occupe-toi de chercher Dingo !

hory ! Venez à son aide !.....
Venez !
"Votre humble serviteur,
"BORIK."

—A l'instant."

— AU BAZAR

31 RUE SAINT-JEAN
En face de la Côte du Palais

[illegible]

—En mesure de prendre la mer,
répondit Luigi.
—Est-ce pour votre service,
monsieur le docteur ?
Qui

—Sagit il d'une longue tra- | 14 mai—1 an
versée?

